



RECE / Changement de statut ?

Par Fatime14

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien !

Besoin de conseils svp :

Je suis en attente de ma carte RECE. J'ai un récépissé valable jusqu'en Décembre 2023.

J'ai une piste pour un CDI dans mon domaine de formation mais payé 27K brut annuel. Est-ce que je dois :

? Quand même tenter un changement de statut avec ? (si oui, comment procéder svp ?)

? Juste faire une demande d'autorisation de travail pour signer ce CDI éventuellement et le faire avec la carte RECE ? si oui, comment procéder svp ?)

? Procéder autrement ? (si oui, que faire concrètement et comment le faire ?)

Merci par avance pour vos réponses :)